

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ALZON

SEANCE DU 16 MAI 2023

Nombre de conseillers :

En exercice : 8
Présents : 8
Votants : 8

Date de convocation :

12 mai 2023

Date d'affichage :

12 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, mardi 16 mai, à 20 heures 30, le Conseil Municipal d'Alzon s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle de la bibliothèque, sous la présidence de Monsieur Roger **LAURENS**, Maire.

Présents : Elodie **BRUN**, Odile **COLOMB**, Marie Hélène **DISPARD VIVENS**, Gérard **ABRIC**, Alain **BOUTONNET**, Dominique **CAUVAS**, Roger **LAURENS**, Patrick **REILHAN**.

Secrétaire de séance : Gérard **ABRIC**

OBJET : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF CONTRAT UNIQUE D'INSERTION – CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI (CAE) PARCOURS EMPLOI COMPETENCES

Dans le cadre du dispositif parcours emploi compétences, je vous propose de créer un emploi dans les conditions ci-après, à compter du 22 mai 2023.

Le parcours emploi compétences est prescrit dans le cadre d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi.

Ce contrat est un contrat aidé (40% financé par l'état), réservé à certains employeurs, en particulier les collectivités territoriales et leurs regroupements.

Ce contrat s'adresse aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi.

L'autorisation de mise en œuvre du contrat d'accompagnement dans l'emploi est placée sous la responsabilité du prescripteur agissant pour le compte de l'Etat (Pôle emploi, Cap emploi, Mission locale).

Je vous propose donc de m'autoriser à intervenir à la signature de la convention avec Pôle emploi et du contrat de travail à durée déterminée, pour une durée de 12 mois, étant précisé que ce contrat pourra être renouvelé dans la limite de 24 mois, sous réserve du renouvellement préalable de la convention passée entre l'employeur et le prescripteur.

L'agent recruté aura pour charge principale l'entretien du village : voirie et espaces verts. La personne bénéficiaire de ce contrat aidé sera M. Yvan **GROS**.

025 - 2023

Envoyé en préfecture le 16/05/2023

Reçu en préfecture le 16/05/2023

Publié le

ID : 030-213000094-20230516-23_25_CONPECCAE-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- **DECIDE** de créer un poste de d'Adjoint technique à compter du 22 mai 2023 dans le cadre du dispositif « parcours emploi compétences », et modifie le tableau des effectifs en conséquence.
- **PRECISE** que le contrat d'accompagnement dans l'emploi établi à cet effet sera d'une durée initiale de 12 mois, renouvelable expressément, dans la limite de 24 mois, après renouvellement de la convention.
- **PRECISE** que la durée du travail est fixée à 26 heures par semaine (*20 heures minimum sauf cas particuliers*).
- **INDIQUE** que sa rémunération sera fixée sur la base minimale du SMIC horaire (11.50 € de l'heure), multiplié par le nombre d'heures de travail.
- **AUTORISE** l'autorité territoriale à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires avec le prescripteur pour ce recrutement.

Le Maire, Roger LAURENS

Fait à Alzon, le 16 mai 2023



Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans le délai de deux mois à compter de sa transmission auprès du représentant de l'Etat et de sa publication.

Certificat d'affichage du _____

Envoi au contrôle de légalité le :

025 - 2023

Envoyé en préfecture le 16/05/2023
 Reçu en préfecture le 16/05/2023
 Publié le
 ID : 030-213000094-20230516-23_25_CONPECCAE-DE

Collectivité : Commune d'Alzon 30770		TABLEAU DES EFFECTIFS				AU 22/ 05/ 2023			
Grades ou emplois	Catégories	Statuts	Echelles/échelons	Effectifs budgétaires	Effectifs		Temps hebdo. (en heures)		
					Pourvus	Non pourvus	Complet	Non Complet	
PERSONNEL ADMINISTRATIF									
Mairie									
Rédacteur territorial non vacant	B	titulaire		0	non		35,00		
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	C	titulaire	C3/04	1	oui		35,00		
Agence Postale Communale									
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	C	titulaire	C2/07	1	oui			16,30	
PERSONNEL TECHNIQUE									
Ecole									
Adjoint technique principal 1ère classe non vacant	C	titulaire	C3/06	1	oui			32,50	
Adjoint technique		CDI	C1/05	1	oui			13,30	
Service technique									
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	titulaire	C2/04	1	oui		35,00		
Adjoint technique	C	titulaire	C1/06	1	oui		35,00		
Adjoint technique	C	CDD - CAE	SMIC	1	oui			26,00	

MAIRIE D'ALZON - 2, Place de la Mairie - 30770 ALZON
 04 67 82 01 63 - mairie.alzon@wanadoo.fr - www.alzon.fr